



SERVICE SPÉCIALISÉ

AU PRIMAIRE (1^{er} et 2^e cycle)
École Maribel, Sainte-Marie

DESCRIPTION DU SERVICE

Le service spécialisé offre un cadre sécurisant, constant et cohérent pour élèves qui vivent de grandes difficultés au niveau affectif, émotionnel et social. L'approche préconisée vise à découvrir les besoins (de base, sécurité, expression, autonomie, etc.) qui se cachent derrière les défis d'adaptation et comportementaux de l'élève et ainsi mettre en place des outils et des interventions qui répondront à ses besoins tout en soutenant ses apprentissages selon son rythme. Cette démarche est réalisée avec la collaboration de l'élève, de ses parents et des différents acteurs et services qui gravitent autour de lui. Il s'agit d'un service de transition qui a comme objectif de faire découvrir à l'élève des moyens et des stratégies efficaces qu'il pourra appliquer lors de sa réintégration dans son école d'origine.

PRINCIPES DU SERVICE

- Fournir un milieu encadrant et sécurisant.
- Créer un contexte favorable au lien de confiance et d'attachement.
- Adopter une vision systémique de la situation de l'élève.
- Miser sur des interventions visant à outiller l'élève dans sa gestion des émotions et ses habiletés sociales.
- Offrir un contexte de classe basé sur les besoins de l'élève, le respect de soi et des autres.





SERVICE SPÉCIALISÉ

AU PRIMAIRE (1er et 2e cycle)

École Maribel, Sainte-Marie

CRITÈRES D'ADMISSION

- Élève du 1er et 2e cycles du primaire;
- Élève qui présente des difficultés importantes au niveau affectif, émotionnel et social;
- La complexité de la problématique demande la collaboration et l'implication de différents professionnels;
- L'école d'origine doit démontrer lors d'un comité clinique ou d'expertise que les interventions mises en place dans l'école n'ont pas permis à l'élève de s'adapter à la vie scolaire et qu'il a besoin d'un service plus spécifique pour répondre à ses besoins.

RÉINTÉGRATION

Le service spécialisé est un groupe de transition. À chaque moment de l'année, l'équipe du service évalue la progression de l'élève selon ses besoins prioritaires lors du plan d'intervention. Lorsque l'équipe juge que l'élève est en mesure d'utiliser les outils, stratégies et les moyens qu'il a acquis lors de son passage au service, une réintégration sera réalisée dans son école d'origine, et ce, peu importe le type de classe. Les intervenants et parents sont impliqués dans ce processus.

STRUCTURE ET ORGANISATION DU SERVICE

- Un maximum de 9 élèves
- Une enseignante
- 2 éducatrices spécialisées
- Une psychoéducatrice pivot

"La collaboration école - parents - partenaires est essentielle pour le bon développement de l'élève"

